CIHEAM
Options Méditerranéennes

Introduction à l'analyse statistique de la production et de l'échange céréalier méditerranéen

Ghersi G.

La Méditerranée aujourd'hui (II)

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 31

1975
pages 13-21

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010636

To cite this article / Pour citer cet article

Ghersi G. **Introduction à l'analyse statistique de la production et de l'échange céréalier méditerranéen.** *La Méditerranée aujourd'hui (II).* Paris : CIHEAM, 1975. p. 13-21 (Options Méditerranéennes; n. 31)

CIHEAM

http://www.ciheam.org/
http://om.ciheam.org/

Gérard GHERSI

Enseignant résident à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

Introduction à l'analyse statistique de la production et de l'échange céréalier des pays méditerranéens (*)

(*) La partie statistique et l'analyse des données ont été réalisées avec la collaboration de Chantal PIERRON, chargée de cours à l'IUT de Montpellier.

Malgré son importance (1) et l'intérêt grandissant qu'il suscite, le bassin méditerranéen constitue une région du monde particulièrement hétérogène sur laquelle il n'est pas toujours facile de réunir une information détaillée et complète. De ce fait, si l'on veut suivre cette zone, dans son développement interne et dans ses relations avec le reste du monde, il serait utile de disposer d'informations statistiques diverses, facilement accessibles et pouvant se prêter à un traitement rapide. Dans le cadre de ses recherches, l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier a déjà réuni une information dans des domaines assez diversifiés et a tenté de diffuser certains résultats de ses recherches dans différentes publications (2).

Il paraissait donc important de franchir une nouvelle étape en mettant ces informations à la disposition des spécialistes (enseignants, chercheurs, fonctionnaires nationaux et internationaux, responsables d'entreprises) sous une forme apte à l'information et à l'analyse instantanée. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le projet de création d'une base de données méditerranéennes.

Son objectif premier est de capter chaque fois qu'elle est disponible l'information sur les différents pays du Bassin Méditerranéen et de chiffrer leurs transformations internes et les relations qui les lient entre eux et avec le reste du monde, dans des domaines aussi divers que les migrations, les flux financiers ou commerciaux. Les pays retenus pour cette base de données procèdent d'une définition non restrictive du Bassin Méditerranéen. Nous avons en effet choisi d'étudier 30 pays dont on trouvera la liste en préalable à cet article. A la base, la classification géographique et économique retenue s'inspire à la fois du modèle mondial, régionalisé et hiérarchisé utilisé par E. PESTEL et M. MESAROVIC dans leur recherche pour le Club de Rome (3) et des classifications adoptées par les offices statistiques de l'OCDE et des Nations-Unies. La carte présentée page 10 donne une idée de la diversité de ces pays puisque dans le seul Bassin Méditerranéen on trouve représentées quatre des 10 régions de notre modèle mondial.

De nombreuses organisations réunissent et publient chaque année des statistiques au niveau mondial. Parmi elles, les sources les plus importantes d'information sont sans conteste l'office de statistique des Nations-Unies et le département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE. Partant de ces sources de données se sont structurés d'autres systèmes statistiques plus spécialisés (4). La base de données méditerranéennes se situe dans la ligne de ces différents travaux. Son originalité est de rassembler et de traiter toute information permettant une meilleure compréhension du développement global et agro-alimentaire méditerranéen. Dans une première phase, les différents fichiers mis en place serviront pour les besoins de l'Institut Agronomique Méditerranéen dans le domaine de la formation et de la recherche. Ils seront, dans un deuxième temps, accessibles à des utilisateurs extérieurs.

Cependant, nous ne traiterons ici

(1) Le poids du Bassin Méditerranéen au sens large dans l'ensemble mondial se mesure en quelques chiffres, on y trouve en effet :

- 10 % de la population,
- 60 % des réserves pétrolières du monde et 8,2 % de la superficie mondiale,
- 42,9 % de la production mondiale en 1973,
- 8,3 % du produit intérieur brut en 1970,
- 20 % de la production de blé en 1972,
- 6,5 % de la production de viande en 1970,
- 15,6 % des exportations,
- 13,1 % des importations en 1972,
- et 22 % des réserves monétaires en 1973.

(2) Cf. en Annexe de cet article la Liste de quelques documents et articles publiés par les Enseignants de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier sur le Bassin Méditerranéen.

(3) MESAROVIC (M.) et PESTEL (E.). — Stratégie pour demain. Ed. du Seuil, Coll. Equilibres document, Paris, 1974.
PESTEL (E.). — Multi level computer model of world development system summary of processing. I.I.A.S.A., Vienne, 1974.

(4) Les plus proches de nos préoccupations sont sans doute : Les bases conversationnelles : D.I.A.D.E.M. (d'Honeywell-Bull) et N.B.E.R. (de Tymshare). Le système I.T.S. (Import Tabulation System) du Centre du Commerce International, Le système SELEXPORT du Centre National du Commerce Extérieur, Le système sur le Commerce International de l'Office de Statistique de la C.E.E.

TABLEAU 1

Répartition de la production céréalière méditerranéenne et son importance dans la production mondiale

en %

Types de céréales	Répartition de la production céréalière méditerranéenne	Importance de la production céréalière méditerranéenne dans la production mondiale
Blé	49	20
Riz	4	2
Orge	19	18
Maïs	21	9
Seigle	1	6
Avoine	3	8
Millet	1	2
Sorgho	2	4
Total céréales	100	11

Source: FAO, année 1972.

que de notre travail sur les produits stratégiques, en analysant les premiers résultats relatifs à la production et à l'échange céréalier en Méditerranée. L'objet de cet article n'est pas tant d'approfondir le problème céréalier méditerranéen en lui-même que d'utiliser les premiers résultats, les plus significatifs de notre recherche, en vue d'illustrer quelques-unes des voies possibles s'ouvrant à l'analyse statistique des grands problèmes méditerranéens.

Dans notre approche, les « produits stratégiques » seront envisagés dans leurs rapports avec les objectifs et le processus de développement (5). Un produit sera donc considéré comme stratégique dans la mesure où son insuffisance freine, bloque ou dégrade le processus du développement. Ce développement doit être étudié dans les perspectives du devenir du « système mondial », puisqu'il tend à satisfaire les objectifs fondamentaux de « l'entière humanité » et au-delà « accroître les quantités et qualités des satisfactions humaines ». Les produits stratégiques peuvent être repérés en analysant, sur une période longue, la situation de ces produits par rapport à la demande, à l'offre et à la formation du surplus. Les céréales constituent sans nul doute avec les protéines et le sucre les principaux produits agro-alimentaires stratégiques pour la Méditerranée, et tout particulièrement pour sa rive sud.

En effet, face au déficit croissant observé pour ces produits dans cette région, de nombreux pays s'interrogent sur les orientations nouvelles à donner à leur politique agricole et sur les problèmes que posent des importations alimentaires de plus en plus coûteuses en devises, souvent aliénantes, voire même impossibles dans un contexte de pénurie mondiale.

(5) Malassis (L.). — Les produits stratégiques. I.A.M., note interne.

INTRODUCTION A L'ANALYSE STATISTIQUE DE LA PRODUCTION CEREALIERE MEDITERRANEENNE

Avec 139 millions de tonnes de céréales, la zone méditerranéenne (telle que nous l'avons définie, soit 30 pays abritant les 10 % de la population mondiale) assurait en 1972 près de 11 % de la production mondiale.

La production céréalière méditerranéenne se présente comme assez hétérogène dans sa structure, et particulièrement concentrée au Nord de la Méditerranée. Elle se compose principalement d'une production de blé, qui représente 50 % du volume des céréales. On y trouve également une production de maïs et d'orge, qui se partagent à égalité les 40 % restant. Les autres productions sont de peu d'importance (10 %), ce qui oblige les pays méditerranéens à recourir à des importations (6). Si l'on s'en tient aux chiffres, cette production représente au niveau mondial un volume non négligeable (11 % pour l'ensemble des céréales, 20 % environ pour le blé et l'orge). Cependant, compte tenu de la concentration de la production mondiale, la production méditerranéenne, bien qu'elle-même concentrée dans les pays de la rive Nord et surtout en Europe, fait des pays méditerranéens producteurs de céréales des concurrents de taille moyenne sur le marché céréalier international.

Le tableau ci-dessus donne la répartition de la production céréalière méditerranéenne et son importance dans la production mondiale.

Le fait que la production de céréales soit concentrée pour près de 80 % dans la zone Nord de la Méditerranée constitue un facteur de déséquilibre beaucoup plus important. En effet, si l'on prend une à une les diverses catégories de céréales, exception faite du riz et du millet qui demeurent des productions marginales, la quasi-totalité de la production est assurée par un petit nombre de pays : essentiellement la France pour le tiers de la production, et à peu près à égalité, par l'Italie, l'Espagne,

(6) Malgré sa production, le Bassin Méditerranéen demeure très dépendant de ses importations de maïs qui représentent comme nous le verrons plus loin le tiers de la valeur de sa production.

TABLEAU 2

Répartition du volume de la production des céréales par grandes zones du Bassin méditerranéen

en %

Régions	Total céréales	Blé	Riz	Orge	Maïs	Seigle	Avoine	Millet	Sorgho
2.1.1. Pays méditerranéens de la CEE	50	41	14	40	47	23	68	—	19
2.2. Autres pays méditerranéens d'Europe de l'Ouest	36	35	35	35	42	77	30	6	11
4.1. Israël	*	—	—	—	—	—	—	—	3
5.1. Albanie	*	—	—	—	—	—	—	—	—
7.1. Pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient riverains	14	13	45	17	10	—	2	83	4
7.2. Pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient non riverains	9		11	26	8	—	—	11	64

Se reporter pages précédentes pour la liste des pays.
Source: FAO, année 1972.
* négligeable < 1 %.

la Turquie et la Yougoslavie pour 50 % de la part restante. Cette situation s'explique essentiellement par l'hétérogénéité de la zone méditerranéenne, les niveaux de développement agricole et globaux, les politiques agro-alimentaires et par la situation passée du marché des céréales (certains pays préférant recourir à des importations en céréales, alors à bas prix sur les marchés mondiaux, pour se consacrer à des cultures d'exportation plus rentables).

Aujourd'hui, ce déséquilibre dans la localisation de la production des céréales en Méditerranée et dans le monde allié à une répartition inégale de la population, à des habitudes alimentaires et à des niveaux de revenus non moins hétérogènes, influence grandement le degré de dépendance de chacun des pays méditerranéens. Une fois encore, les différentes régions du Bassin Méditerranéen ne sont pas également affectées dans l'équilibre de leur balance céréalière (tableau 2).

LES ECHANGES CEREALIERS EN MEDITERRANEE

A partir des données brutes par pays relatives aux échanges de produits céréaliers, il est possible, dans un premier temps, de mesurer le degré de dépendance des différents pays du Bassin Méditerranéen et de classer ces derniers en grandes zones.

Les pays méditerranéens assurent une part importante des importations mondiales de céréales

Produisant 11 % des céréales mondiales, les pays méditerranéens importent 17 % des produits céréaliers mis sur le marché international (soit 16 % du volume de leur production). Dans ce domaine également on observe une structure et une répartition des importations assez hétérogène. Ainsi, comme c'était le cas pour la production, les importations des céréales en Méditerranée sont essentiellement du blé et du maïs. Ces deux produits représentent en effet à eux seuls 80 % du volume des achats de céréales sur les marchés internationaux des différents pays méditerranéens. Au niveau mondial, ces marchés sont importants puisque près de 30 % des exportations mondiales de maïs sont destinées à la zone méditerranéenne, ce chiffre atteignant 15 % dans le cas du blé et de l'orge.

Ce sont les pays de la rive Nord de la Méditerranée appartenant à l'Europe de l'Ouest et quelques pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, comme l'Égypte et l'Algérie qui sont les principaux importateurs.

Près de 87 % des céréales importées sont dirigées vers ces pays. Autrement dit, mis à part le cas de l'Égypte, ce sont les pays à revenus élevés, ou jouissant d'une rente pétrolière importante qui peuvent accéder au marché international des matières premières. Ces achats correspondent généralement à des besoins internes, ils peuvent également avoir un objectif spéculatif, les produits de base ayant constitué au cours des dernières années de très bonnes valeurs refuge. Dans tous les cas, sur un marché de pénurie, ils contribuent à isoler de ce marché les pays en voie de développement à bas revenus. Ainsi la France et surtout l'Italie, tous deux pays producteurs importants, absorbent à eux seuls 38 % des céréales importées en Méditerranée (34 % d'ailleurs sont destinées à l'Italie).

Et si l'on ajoute à ces deux pays l'Espagne, le Portugal et la Yougoslavie, soit presque l'ensemble des pays

TABLEAU 3

Répartition des importations de céréales dans les pays méditerranéens

en %

Régions	Total céréales	Blé	Riz	Orge	Maïs	Seigle	Avoine	Céréales NDA
2.1.1. Pays méditerranéen de la CEE . . .	37,97	18,70	20,88	61,06	52,61	13,45	93,61	4,82
2.2. Autres pays méditerranéens d'Europe de l'Ouest	25,44	12,11	5,21	10,53	41,75	86,55	6,05	25,50
4.1. Israël.	5,41	3,40	4,65	7,50	1,13	—	0,30	68,30
5.1. Albanïe.	0,33	0,83	—	—	0,03	—	—	—
7.1. Pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient riverains.	23,68	52,67	20,51	16,23	3,57	—	—	0,96
7.2. Pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient non riverains	7,17	12,29	48,75	4,68	0,91	—	0,04	0,42
Ensemble Méditerranéen	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : FAO, année 1972.

TABLEAU 4

Répartition des exportations méditerranéennes de céréales

en %

Régions	Total	Blé	Riz	Orge	Mais	Seigle	Avoine	Céréales NDA
2.1.1. Pays méditerranéens de la CEE . .	92,01	92,76	40,18	96,12	99,04	100,00	99,992	81,04
2.2. Autres pays méditerranéens de l'Europe de l'Ouest.	2,37	3,13	6,91	1,29	0,88	—	0,004	2,13
4.1. Israël.	—	—	—	—	—	—	—	—
5.1. Albanie.	—	—	—	—	—	—	—	—
7.1. Pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient riverains.	4,10	2,04	49,83	1,02	0,08	—	—	16,26
7.2. Pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	1,52	2,07	3,08	1,57	—	—	0,004	0,57
Ensemble Méditerranéen	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,000	100,00

Source : FAO, année 1972.

les plus développés de la zone méditerranéenne, ceux-ci assurent 63 % des importations de céréales. Les deux tiers des importations de céréales en méditerranée sont ainsi destinées aux pays qui assurent déjà les 70 % de la production céréalière de la zone. Il en est de même pour les pays de la rive Sud puisque l'Égypte, l'Algérie et dans une moindre mesure le Liban, la Syrie et le Maroc absorbent à eux seuls les importations restantes (soit 24 % du volume total importé), avec une dépendance particulièrement marquée dans le domaine des importations de blé (tableau 3).

Les exportations méditerranéennes de céréales sont européennes

Bien qu'elle assure 13 % des exportations mondiales de céréales, la zone méditerranéenne demeure un concurrent de petite taille par rapport au bloc Nord-Américain plus l'Australie qui fournissent à eux seuls les 64 % du marché mondial des céréales. Il n'est pas étonnant que les pays exportateurs correspondent aux grandes zones de production et soient localisés au Nord de la Méditerranée. En fait ces pays sont presque exclusivement les pays du Marché Commun de la zone méditerranéenne, soit l'Italie et la France qui fournissent 92 % des exportations céréalières méditerranéennes et plus particulièrement la France qui, avec 86 % des exportations méditerranéennes, contribue pour 11 % au marché international. Le tableau 4 ci-dessus donne une bonne idée de la concentration de la production des céréales en Méditerranée.

Il aurait été intéressant de pouvoir calculer le degré d'autosuffisance des grandes zones du Bassin Méditerranéen. Mais le manque d'informations relatives aux variations de stock ne permet pas ce calcul.

Ces indicateurs, d'autre part, auraient le défaut de classer dans les pays relati-

Photo UNESCO - Dominique Roger

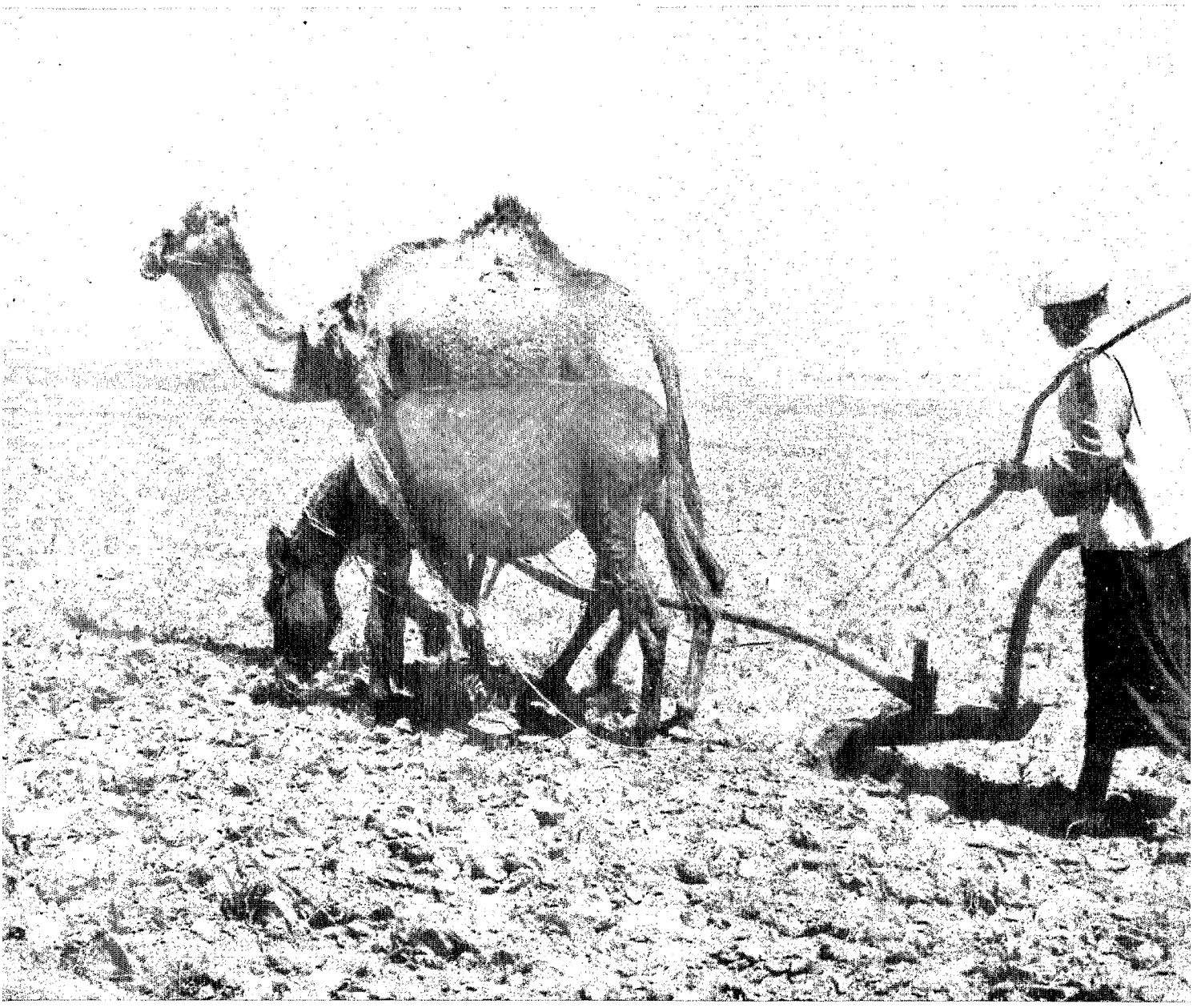

Maroc : préparation traditionnelle du sol pour la culture des céréales en zone aride

vement autosuffisants, c'est-à-dire important peu de céréales, des pays pauvres, autosuffisants par la force des choses, puisqu'ils ne peuvent accéder au marché international. Sans doute des mesures doivent être entreprises pour évaluer le degré d'autosuffisance des différents pays méditerranéens. Et, certaines recherches actuellement en cours adoptant des approches différentes du type des bilans alimentaires seront très utiles pour approfondir notre analyse.

LES GRANDS COURANTS DE L'ECHANGE CEREALIER MEDITERRANEEN :

PREMIERES BASES POUR UNE MATRICE DU COMMERCE INTERNATIONAL EN MEDITERRANEE

L'étude de la production et des échanges céréaliers (bruts, c'est-à-dire non ventilés par destinations ou origines) pour les différents pays méditerranéens donne une bonne idée du degré de dépendance des différentes zones du bassin méditerranéen. Cette analyse doit être cependant complétée par une étude des grands courants d'échange en vue d'établir vis-à-vis de quels pays ou de quelle zone du monde s'établit cette dépendance. Pour ce faire, nous avons construit une matrice du commerce international des céréales par grande zone, en y analysant dans le détail les pays méditerranéens. La source principale d'information a été la série C, consacrée par l'OCDE aux échanges par produits. Une des difficultés majeures qu'on rencontre lorsque l'on veut mesurer les échanges internationaux d'un produit est souvent due à la pauvreté des informations en provenance des pays socialistes et des pays en voie de développement. Ainsi, si l'on se contente d'analyser le commerce mondial des céréales sur la base des données de l'OCDE, cela signifie que l'on ne prendra en compte que les flux d'importation ou d'exportation liant un pays OCDE avec l'un quelconque pays du monde. Cette approche encore incomplète exclut donc de notre analyse les échanges internes aux pays socialistes et aux pays en cours de développement. Dans le cas des céréales cependant la production est essentiellement concentrée dans certains pays membres de l'OCDE Ainsi l'approche que nous avons adoptée ici ne donne pas une image trop déformée du marché mondial des céréales (7). Si l'on étudie l'échange céréalier des pays membres de l'OCDE appartenant à la zone méditerranéenne, on est frappé par l'importance du niveau de dépendance de ces pays vis-à-vis d'autres zones du monde. Les sources d'approvisionnement sont en effet concentrées pour 45 % en Amérique du Nord et pour 25 % en Amérique du Sud, essentiellement en Argentine. Certains pays sont plus fortement dépendants des approvisionnements américains, comme c'est le cas pour la Turquie (90 %), la Yougoslavie (66 %). D'autres font davantage appel au marché Sud-Américain comme l'Espagne (33 %). Au total cependant, ces chiffres mettent clairement en lumière le fait que l'approvisionnement des pays méditerranéens de l'OCDE se fait presque essentiellement en dehors du Bassin Méditerranéen et pour une part très importante en Amérique du Nord.

Pour la part de l'échange céréalier interne à la Méditerranée, la France et l'Italie sont de loin les principaux fournisseurs. La France assure, en effet, la moitié des échanges internes et l'Italie le quart. On note également l'importance de l'Égypte en tant que client puisque cette dernière absorbe à elle seule près du quart des exportations en provenance de ces deux pays. Malgré leur intérêt, le manque d'informations ne nous permet pas pour le moment, de dépasser ces indicateurs globaux de l'échange céréalier méditerranéen (8). Il nous est apparu plus intéressant d'approfondir le cas du blé pour lequel les informations sont plus abondantes.

LE CAS DU BLE

Le blé représente en effet environ 38 % des céréales échangées dans la zone méditerranéenne. Il se révèle d'autre part comme un produit particulièrement stratégique pour les pays de la rive Sud de la Méditerranée qui importent à eux seuls près de 67 % du total des achats de la zone. Il illustre bien de ce fait l'intérêt et l'apport que présente une base d'information pour l'analyse des produits stratégiques. Les données de l'OCDE permettent d'établir une première matrice décrivant les sources d'approvisionnement OCDE en blé des pays méditerranéens. Cette matrice est reproduite à la fin de cet article (Tabl. 9).

Il apparaît dans ce tableau que 55 % des importations de blé en Méditerranée sont assurées par les pays d'Amérique du Nord (USA et Canada), et seulement à 15 % par les pays méditerranéens producteurs (soit essentiellement la France et l'Italie) (9). Bien

(7) En effet, nous avons comparé le volume des échanges mesurés à partir des statistiques du commerce extérieur de la FAO (données non ventilées, mais complètes) au volume des échanges mesurés sur la base des statistiques de l'OCDE, complétées par des chiffres sur les échanges céréaliers des pays méditerranéens non OCDE et nos calculs ont démontré que l'on saisissait, malgré certaines lacunes, à 95 % le commerce d'exportation des produits céréaliers en Méditerranée et dans leur quasi-totalité les importations.

(8) Une matrice des échanges céréaliers internes et externes à la Méditerranée est reproduite à la fin de cet article (tabl. 8).

(9) Au total les pays méditerranéens dépendent pour 55 % de leur approvisionnement de l'Amérique du Nord et pour 31 % des pays de l'Europe de l'Ouest.

TABLEAU 5

Répartition des sources d'approvisionnement en blé des pays méditerranéens

en %

	Répartition des sources d'approvisionnement des pays méditerranéens de l'O.C.D.E.	Répartition des sources d'approvisionnement des pays méditerranéens non membres de l'O.C.D.E.
Amérique du Nord	63	51
Pays de l'Europe de l'Ouest	20	17
Pays méditerranéens	19	15
Pays non méditerranéens	1	2
Europe de l'Est	4	*
Amérique du Sud	13	*
Afrique du Nord et Moyen-Orient	—	*
Afrique	—	*
Asie du Sud-Est et à économie planifiée	—	*
Total en tonnes	2 259 064	4 979 583

* Non disponibles.

Sources: OCDE.

TABLEAU 6

Part des importations de blé des pays méditerranéens non membres de l'O.C.D.E. ignorées dans les statistiques O.C.D.E.

Unité : tonnes

Pays	Importations		Différence	Pays	Importations		Différence
	Total	de l'O.C.D.E.			Total	de l'O.C.D.E.	
Malte	55 647	24 830	30 827	Arabie Saoudite	140 000	14 707	125 293
Albanie	68 000	58 877	9 123	Bahrein	1 966		1 966
Algérie	850 000	818 956	31 044	Iran	771 322	641 525	129 797
Égypte	1 386 114	566 281	819 833	Irak	60 740	7 790	52 950
Jordanie	46 348	30 738	15 610	Koweit	101 410	—	101 410
Liban	221 537	133 997	87 540	Rép. Arab. Yemen	56 036	9 059	46 977
Libye	34 874	15 884	18 990	Yemen Dem.	25 000	—	25 000
Maroc	382 412	286 021	96 391				
Syrie	217 928	202 465	15 463	**Total**	4 419 334	2 811 120	1 608 214

F : estimation FAO.

que ce degré de dépendance vis-à-vis de l'Amérique du Nord soit plus ou moins marqué suivant les pays, il est souvent accentué par le fait que de nombreux pays du Bassin Méditerranéen dépendent presque exclusivement des importations pour satisfaire leurs besoins. On note ainsi des politiques assez diverses d'approvisionnement. L'Égypte et la Libye par exemple, en 1972, semblent avoir exclu les U.S.A. et le Canada de leurs sources d'approvisionnement, alors que les pays du Maghreb et l'Iran dépendent pour plus de 70 % de leurs importations de la production américaine. Au total, les pays méditerranéens demeurent cependant des clients modestes pour l'Amérique du Nord puisqu'ils n'absorbent qu'environ 11 % de leurs exportations (tableau 6).

Pour les pays méditerranéens n'appartenant pas à l'OCDE, on ne peut retracer qu'une partie des importations en blé (essentiellement celles originaires des pays de l'OCDE) pour les autres flux, nous sommes conduits à réaliser quelques calculs complémentaires. Il est possible tout d'abord de mesurer l'importance des échanges qui échappent à notre évaluation. Nous pouvons par exemple, pour chacun de ces pays, mesurer le flux dont nous ignorons l'origine en retranchant à l'ensemble de ses importations celles qui proviennent des pays de l'OCDE. (tableau 5).

Il apparaît d'après ces chiffres que les données manquantes s'élèvent à 1,6 million de tonnes soit environ 22 % des importations méditerranéennes de céréales. Il est possible de compléter nos informations à partir des statistiques de la FAO (10). Il est ainsi possible de retracer les exportations de l'Argentine et de l'Australie dont nous ne connaissions jusqu'à présent que le montant global (11). On peut

(10) Le document utilisé est : FAO, « Statistiques du commerce mondial des céréales », Rome, 1974.

(11) La première ne faisant pas partie des pays de l'OCDE et la deuxième n'effectuant visiblement aucune déclaration à cet organisme.

Photo SGCTMA

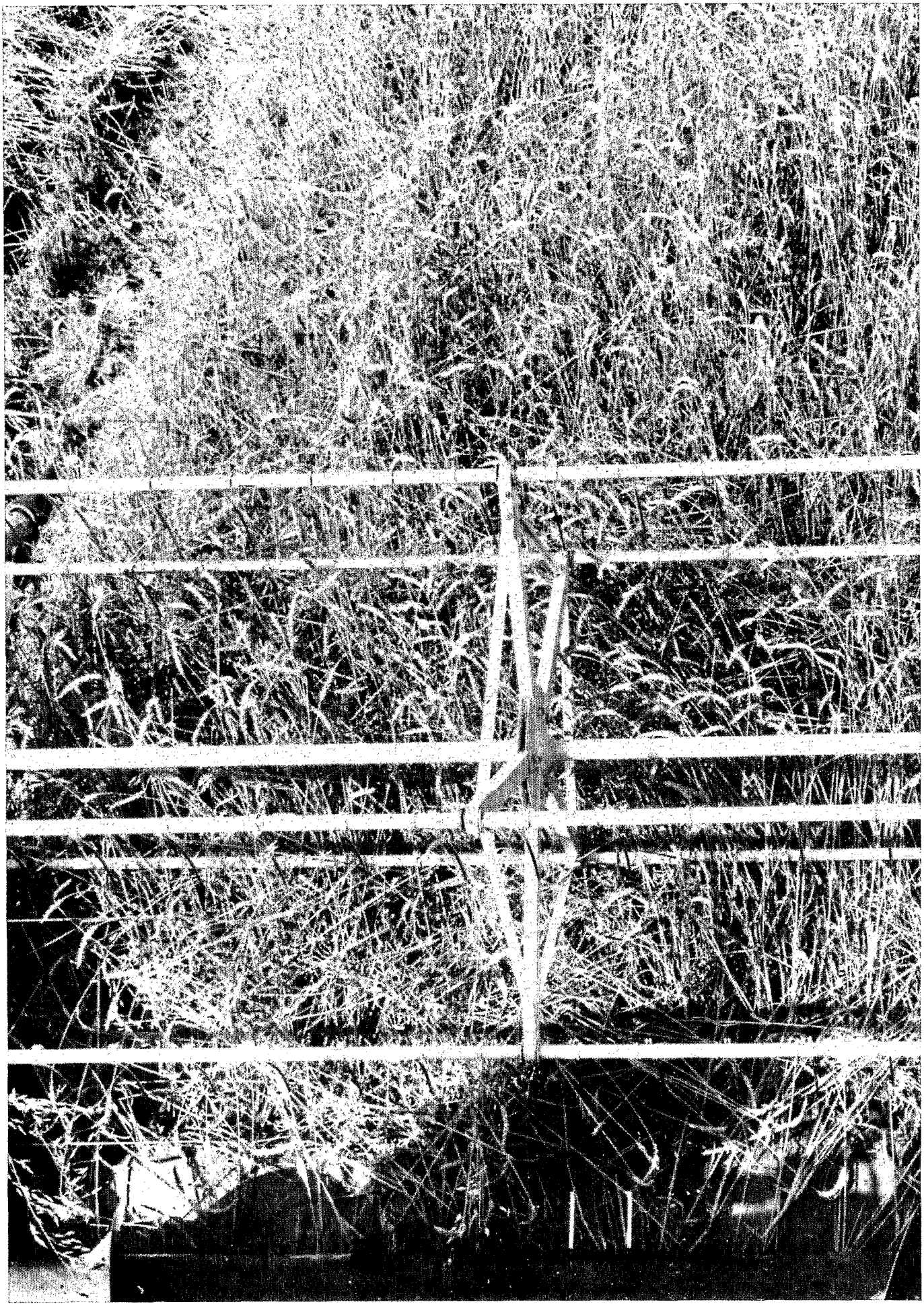

également connaître à partir de ces données la destination des exportations de blé des pays socialistes exportateurs de céréales.

Ainsi les pays méditerranéens non membres de l'OCDE ont importé au cours de la campagne 1972-1973 (12) :

- 27 000 tonnes de blé d'Argentine,
- 1 009 500 tonnes de blé d'Australie,
- 14 700 tonnes de blé de Bulgarie,
- 79 400 tonnes de blé de Roumanie.

Importations qui sont ventilées comme il est indiqué dans le tableau 7.

Un flux d'un demi-million de tonnes de blé demeure donc encore non identifié sur un commerce d'importation de 8,2 millions de tonnes. Ce qui représente environ 6 % des importations de 1972. Cette part du commerce des céréales non identifiée est donc relativement faible. Elle correspond sans doute d'une part au commerce interne des pays méditerranéens non OCDE et d'autre part aux ajustements entre période d'observation statistique (13).

TABLEAU 7

Exportations de l'Argentine, de l'Australie et des Pays socialistes vers les pays méditerranéens non membres de l'O.C.D.E.

En milliers de tonnes

Importateurs \ Exportateurs	Argentine	Australie	Bulgarie	Roumanie	**Total**
7. Afrique du Nord et Moyen-Orient :					
7.1. Riverains de la Méditerranée :					
— Égypte	—	777	14,7	79,4	871,1
— Liban	—	18,4	—	—	18,4
7.2. Non riverains :					
— Arabie Saoudite	—	40,3	—	—	40,3
— Bahrein	—	16,6	—	—	16,6
— Koweit	—	90,7	—	—	90,7
— République Arabe du Yemen	27,2	45,6	—	—	72,8
— Autres	—	20,9	—	—	20,9
7. Total Afrique du Nord et Moyen-Orient	27,2	1 009,5	14,7	79,4	1 130,8

Source: FAO, saison juillet 1972-juin 1973.

PERSPECTIVES

Il est certainement possible, à partir des statistiques nationales de compléter les informations que nous donnent les sources statistiques que nous avons employées. Mais c'est sans doute dans le domaine de l'analyse et de l'interprétation que doivent aujourd'hui porter nos efforts. La présente étude avait fondamentalement pour objet de montrer l'intérêt d'une approche méthodique des produits agro-alimentaires stratégiques sur la base de données cohérentes, collectées et analysées dans les perspectives du développement socio-économique.

La création d'une base de données et l'élaboration de programmes de traitement permettra, dans l'avenir, de disposer d'un moyen de recherche fondamental pour l'analyse du développement des pays méditerranéens.

Sur la base de données déjà disponibles, il est possible de repérer et de calculer les indicateurs permettant de représenter la transformation structurale interne et les relations d'échange des pays méditerranéens. Nous nous proposons, prochainement, de traiter des indicateurs significatifs des produits agro-alimentaires stratégiques.

(12) Les données suivantes ne concernent malheureusement pas l'année civile 1972, mais la campagne de juillet 1972 à juin 1973.

(13) Rappelons ici que l'on raisonne dans un cas sur une année civile : 1972 et dans l'autre sur une saison de production juillet 1972-juin 1973

QUELQUES DOCUMENTS ET ARTICLES PUBLIÉS PAR LES ENSEIGNANTS DE L'INSTITUT AGRONOMIQUE MÉDITERRANÉEN DE MONTPELLIER SUR LE BASSIN MÉDITERRANÉEN

ALLAYA (M.). — Les migrations internationales des travailleurs dans le Bassin Méditerranéen : caractéristiques démographiques et socio-économiques. *Options méditerranéennes*, nº 18, Paris, 1973.

ALLAYA (M.). — Facteurs explicatifs de l'émigration internationale des travailleurs dans le Bassin Méditerranéen. *Options méditerranéennes*, nº 22, Paris, 1974.

ALLAYA (M.). — Les migrations internationales des travailleurs du Bassin Méditerranéen et la croissance économique. Série « Travaux de Recherches », nº 1, juin 1974.

GHERSI (G.), PAPAYANNAKIS (M.). — Les échanges C.E.E.-Pays Méditerranéens : Le cas de la France. Revue Paysans, 1974.

MALASSIS (L.). — Agriculture et développement méditerranéen. *Options méditerranéennes*, nº 50, Paris, 1975.

MALASSIS (L.), PAPAYANNAKIS (M.). — Introduction statistique à l'analyse de l'économie agricole des pays de la façade méditerranéenne, *Options Méditerranéennes*, nº 8, Paris, 1971.

MALASSIS (L.), PAPAYANNAKIS (M.), ZAPHIRIADIS (Ch.). — Annuaire des pays méditerranéens. Série « Études et Documents », I.A.M., nº 6, 122 pages, 1973.

PAPAYANNAKIS (M.). — Premiers éléments de l'étude du Commerce International en Méditerranée. *Options Méditerranéennes*, nº 15, Paris, 1972.

PAPAYANNAKIS (M.). — Le processus d'industrialisation en Méditerranée (Quelques données et éléments de réflexion). *Options Méditerranéennes*, nº 18, Paris, 1973.
Voir aussi article dans le même numéro sur les échanges commerciaux en Méditerranée.

RASTOIN (J. L.), ZAPHIRIADIS (Ch.), GHERSI (G.). — Firmes multinationales en Méditerranée : le centre est à la périphérie. *Options Méditerranéennes*, nº 18, Paris, 1973.

RASTOIN (J. L.). — Systèmes alimentaires et firmes multinationales en Méditerranée. *In* revue « *Mondes en Développement* », nº 2, Paris, 1973.

RASTOIN (J. L.). — Les firmes agro-alimentaires multinationales et leur implantation dans le Bassin Méditerranéen. Rapport au Congrès de la Commission Internationale des Industries Agricoles et Alimentaires, Athènes, 1974.

RASTOIN (J. L.), GHERSI (G.) et collaborateurs. — Concentration et concurrence dans les I.A.A. en France. Rapport pour la Commission des Communautés Européennes, Bruxelles, 1975.